

EDITORIAL

RENTREE NOUVELLE

Comme chaque année, septembre est le mois de la rentrée scolaire, et une fois de plus, les petits cérestains vont reprendre le chemin de l'école.

Afin que ce moment important dans la vie des familles se passe pour le mieux, les employés municipaux et les enseignants se sont préparés durant les dernières semaines d'août à recevoir les écoliers.

Des travaux de propreté, de rénovation et de sécurité ont été effectués à l'école par le personnel communal. Les commissions municipales concernées ont organisé l'accueil périscolaire, l'aide aux devoirs, la cantine, afin d'améliorer encore ces services pour les enfants scolarisés. Vous trouverez le détail et les tarifs correspondants dans ce 30^{ème} numéro de notre gazette. Je souhaite à tous et à toutes, une bonne rentrée scolaire.

Gérard Baumel, maire de Céreste.

Privilège des nuits d'été : une soirée à la Maison d'Emma pour un concert lyrique.



CÉRESTE À L'HEURE ESTIVALE

LE FIL, UN FESTIVAL MAJEUR

Pour ses dix-huit ans, le Festival International du Luberon a encore permis aux cérestains et aux touristes de passage d'effectuer un fabuleux voyage dans les rues du village.

Un défilé haut en couleur avec les troupes de danses folkloriques du Zimbabwe, d'Israël, de Pologne, de Belgique sans oublier la Colombie. De quoi ravir le maire, Gérard Baumel, président fondateur de cet événement qui se produit également dans d'autres communes de la région.



La Colombie s'est faite remarquer pour la qualité de ses chorégraphies, son dynamisme musical et l'élégance de ses costumes.

JOURNÉES DE L'ART

Inauguration en fanfare avec la troupe Lei Dansaire de San Donnat et clôture aux rythmes country du groupe Calamity Mary & the Cowboys live.

Entre les deux, les journées étaient toutes entières dédiées à l'art avec pas moins de treize lieux publics ou privés qui ont exposé les œuvres d'une trentaine d'artistes.

L'occasion aussi de diversifier les genres artistiques avec des concerts de musique classique, la troupe de théâtre Dite Me Le et des animations enfants avec les Lutins Cérestains.



Une belle ambiance finale

Renseignements municipaux :

Mairie : 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr

Office de Tourisme : 04 92 79 09 84 ou otcereste@club-internet.fr

Médiathèque : 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr

Site Web : www.cereste.fr

Directeur de la publication : Gérard Baumel
Rédaction / Conception : Cristel Béguin-Bérard
Photographies : Muriel Rodriguez, Cristel Bérard
Dépôt légal à parution de 900 exemplaires
Imprimerie : Mollet - Manosque

Soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité de Céreste s'engage à utiliser un support papier recyclable et biodégradable selon les normes européennes pour imprimer son journal municipal.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LES ADIEUX AU PÈRE DEMEILLERS

Le 17 août, une messe solennelle était célébrée en présence de Monseigneur Loizeau, évêque de Digne, pour le départ du père Demeillers.

Né dans la Loire, il y a 96 ans, André Demeillers a d'abord intégré le séminaire d'Yssingeaux avant de s'occuper d'une dizaine de paroisses du côté de Sisteron pendant vingt-six ans.

Muté à Céreste depuis 1971, et bien que passé l'âge de la retraite, le père Demeillers a continué d'exercer ses fonctions jusqu'à ce printemps. C'est donc un hommage particulièrement émouvant qui lui fut rendu avant qu'il ne se retire dans une maison de retraite à Digne destinée aux ecclésiastiques. Au cours de la cérémonie il a été fait chanoine en présence de nombreux religieux dont le père Caire son successeur, le diacre Leouffre et monseigneur Savornin, prévôt du chapitre des chanoines.



Le maire a remercié, au nom du conseil municipal, le père Demeillers d'avoir officié pendant trente-sept ans à l'église de Céreste.

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Jusqu'au 15 septembre, période très dangereuse, l'incinération des végétaux est strictement interdite.

Du 15 septembre au 15 octobre, l'incinération des végétaux coupés doit être déclarée en mairie. Une dérogation préfectorale doit être accordée pour les végétaux sur pieds.

A partir du 16 octobre et jusqu'au 14 mars, la période d'incinération dite libre, est sous la responsabilité du propriétaire ou de son ayant droit. Il est cependant interdit d'allumer un feu avec un vent supérieur à 40 km/h.

ASSOCIATION DE CHASSE LA CÉRESTAINE

Trois dates à retenir ce mois-ci :

- Assemblée générale des sociétaires vendredi 5 septembre à partir de 21h à la salle des fêtes
- Distribution des cartes de chasse samedi 13 septembre à la salle des fêtes
- Ouverture générale de la chasse dimanche 14 septembre

UN ÉTÉ BIEN REMPLI

Cet été, les enfants du centre de loisirs ne se sont pas ennuyés : peinture, réalisation de cabanes, olympiades, cinéma, piscine, parc d'aventure accrobranche, festival d'Avignon... Avant de dire au revoir aux animateurs et au directeur du centre, ils ont offert à leurs familles et amis, un spectacle de cirque avec des numéros de jonglage, des échasses, du funambulisme...

Tout était réuni pour faire de ce moment une fête réussie.

Les adolescents quant à eux se sont initiés à l'art populaire de la peinture urbaine dans un stage proposé par une association d'Istres. Leurs graffitis seront prochainement exposés dans le village.



La municipalité a récompensé les jeunes stagiaires du graff urbain en leur offrant une place de cinéma.

RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année l'école maternelle et primaire municipale accueillera quatre-vingt-dix-sept élèves répartis ainsi dans les classes :

- Petite section : 8
- Moyenne section : 14
- Grande section : 11
- Cours préparatoire : 16
- Cours élémentaire 1ère année : 2
- Cours élémentaire 2ème année : 25
- Cours moyen 1ère année : 6 et
- Cours moyen 2ème année : 15

Depuis le 2 septembre, date de la rentrée, les inscriptions pour la cantine (2 € le repas) et la garderie (0,50 €) se font à l'école.

Pour l'aide aux devoirs, les places sont limitées. S'inscrire auprès de Sylvain Pressutto (0,50 €).

Concernant les inscriptions pour les animations du mercredi, elles se feront en fin de mois pour le mois suivant (fin septembre pour octobre, etc.) toujours auprès de Sylvain Pressutto (3 € l'après-midi ou 5 € la sortie organisée).

La garderie commence à 8 h (0,50 €) pour tous les élèves. Le périscolaire dure de 16 h 30 à 17 h 30 pour les maternelles et de 16 h 30 à 18 h pour l'aide aux devoirs des enfants de classes élémentaires.

LA RENTRÉE DU CLUB DE TENNIS

Les cours de tennis reprendront dès septembre tous les samedis après-midi à partir de 13 h, sauf les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

L'école est ouverte aux adultes (minimum 4 élèves) et aux enfants (minimum 5 élèves). Au-delà de 6 élèves, la création d'une classe de mini-tennis sera envisagée.

Les inscriptions et les tests de niveau se dérouleront samedi 13 septembre de 13 h à 17 h au club de tennis.

Pour les inscriptions, la cotisation doit être à jour ainsi qu'un certificat médical. Les tarifs restent inchangés :

Enfant initiation : 100 € par an

Enfant perfectionnement / compétition : 120 € par an

Adulte : 150 € par an

Renseignements auprès de l'office de tourisme ou de son président (Claude Foucart : 06 33 02 58 67).

SEUIL DE VIGILANCE DU PLAN D'ACTION SÈCHESSE

Le stade vigilance du plan sécheresse, est en vigueur depuis le 31 juillet 2008. Il a pour vocation de sensibiliser les pratiques des usagers afin de réaliser des économies d'eau :

- Laver les véhicules uniquement dans les stations de lavage
- Réduire le lavage des voies, des trottoirs et le nettoyage des façades, au strict nécessaire
- Procéder à des arrosages modérés des pelouses et des espaces verts. Adapter les plantations à la sécheresse
- Prendre des douches plutôt que des bains.

POSE D'UN RADAR

Suite à l'arrêté départemental du Conseil Général reçu le 4 août 2008, les travaux d'installation d'une cabine radar auront lieu courant septembre sur la RD 4 100, proche du lotissement du Moulin.

Le radar sera réglé sur la vitesse maximum de 70 km/h. Des feux de signalisation seront installés pendant la durée des travaux.



Un radar sera prochainement installé sur l'ancienne N 100, à l'entrée du village.

ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE LOI CONCERNANT LES CHIENS DANGEREUX

Depuis le 20 juin, une nouvelle loi renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Désormais, les propriétaires de chiens de première et deuxième catégorie devront suivre, à leur frais, une formation relative aux principes d'éducation canine et aux règles de sécurité applicables aux canins, pour obtenir une attestation d'aptitude.

Tous les canidés, tant âgés que les chiots, responsables de morsures graves, seront en outre tenus à une évaluation comportementale à renouve-

ler périodiquement par un vétérinaire. À titre transitoire, les détenteurs de chiens de première catégorie disposent d'un délai de six mois pour faire procéder à l'évaluation comportementale de leurs animaux, soit jusqu'au 21 décembre 2008. Ce délai est porté à dix-huit mois pour les chiens de deuxième catégorie.

En cas d'absence d'attestation d'aptitude, le maire pourra ordonner par arrêté le placement de l'animal dans un lieu adapté à sa garde et, si réel danger, il sera en mesure, après avis d'un vétérinaire, de faire procéder à

son euthanasie.

Enfin, l'article 5 de la loi subordonne la possession de ces chiens sur délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune où réside le propriétaire. La loi oblige les propriétaires de chiens de première et deuxième catégorie d'obtenir ce permis au plus tard avant le 31 décembre 2009.

Toute morsure devra être déclarée en mairie. Les propriétaires responsables d'agressions mortelles s'exposeront à des peines allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

BALADE

LES LACS DE LIGNINS

Durée aller/retour : 6h

Dénivelé : 720 m

Carte : I.G.N Top 25 n°3540 OT Barcelonnette



Les amateurs de grands espaces seront comblés par la pureté et la plénitude de cette randonnée. De Colmars, prendre la D908 vers Beauvezer puis Miégessoles. Remonter la petite route jusqu'à son terminus et emprunter la piste forestière longeant le torrent de la Lance.

S'engager sur la rive opposée à hauteur des chalets de la Serre pour continuer en direction de la cabane Fuchière et plus loin, la cabane des Juges et celles de Bressenge. Cheminer ensuite au creux d'une combe fermée par une corniche rocheuse avant d'accéder à un vaste plateau. De là, une sente balisée de cairns rejoint les lacs de Lignins (2 302 m).

Le retour s'effectue sur l'autre versant en suivant les cairns. Passer la bergerie de Mouriès et poursuivre au-dessus du torrent pour revenir au parking.

LITTÉRATURE

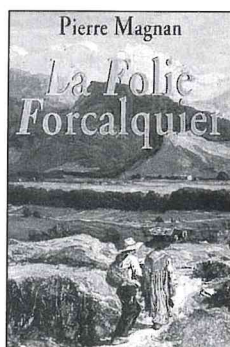
Ouvrages sélectionnés et disponibles à la Médi@thèque

LA FOLIE FORCALQUIER de Pierre Magnan

 Roman policier

En 1870, Félicien Brédannes est le plus grand herboriste du pays de Forcalquier. Au détour d'un chemin, son destin se fige en découvrant le meurtre de cinq gendarmes, mis en rang comme pour la parade, mais tués net par des professionnels aimant le spectacle au garde-à-vous. Dès lors, l'herboriste va mener une enquête minutieuse.

Pierre Magnan raconte ici un magnifique récit où les parfums de la montagne de Lure et ceux des nobles gens se mêlent à l'histoire de la Provence et à ses années de guerre méconnue.



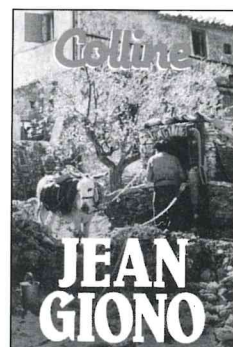
COLLINE de Jean Giono

 Livre

Les Bastides Blanches, à l'ombre de la montagne de Lure. C'est là que vivent treize personnes dont Janet l'ancien. Ayant longtemps observé la nature, il connaît ses secrets.

Désormais, paralysé et couché près de l'âtre, il parle sans cesse, et fait peur aux gens du hameau. Un jour, la fontaine tarit, une fillette tombe malade et lorsqu'un incendie éclate, nul doute que c'est ce vieux sorcier de Janet qui en est responsable.

La publication de ce livre en 1929 fut saluée par tous, notamment par André Gide. A lire ou à relire.



AGENDA

• **LUNDI 15 SEPTEMBRE** : Après-midi découverte autour de la fabrication du fromage de Banon à Limans. Tarifs : 6€50 (5€50 adhérents). Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme jusqu'au 12 septembre.

• **MARDI 23 SEPTEMBRE** : Journée randonnée sur la montagne de Mare offrant un beau point de vue sur la montagne de Lure. Tarif 10 €. Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme jusqu'au 19 septembre.

CINÉMA

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 20 H 45 À LA SALLE DES FÊTES : UN CONTE DE NOËL Film dramatique français d'Arnaud Desplechin avec Catherine Deneuve, Jean-Paul Roussillon...

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 20 H 45 À LA SALLE DES FÊTES : LE PREMIER JOUR DU RESTE DE TA VIE Film dramatique français de Rémi Besançon avec Jacques Gamblin, Zabou Breitman...

EMMELINE SADON, UN ITINÉRAIRE ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE

Avec un prénom qui évoque la noblesse des princesses d'autrefois, pas étonnant qu'Emmeline se soit intéressée aux livres d'histoire, à moins que ce ne soit pour les conseiller un jour, dans une petite médiathèque de village.
Histoire d'une grande dame...

Si Emmeline aime parler, ce n'est jamais d'elle, et si elle le fait, c'est de manière lointaine en racontant son pays d'autrefois, celui de l'enfance.

Sablé-sur-Sarthe où elle est née un 1^{er} janvier 1942, alors que sa mère fuyait les Ardennes en guerre avec ses deux filles et que son père, militaire de carrière, combattait en Afrique du Nord.

Les premiers matins d'Emmeline sont aussi gourmands et sucrés que ceux des fillettes espiègles. *"J'étais la cadette, celle à qui on ne pardonnait plus les sottises, mais qui cependant ne cessait d'en faire."*

Ma mère était une femme gaie et riante à qui il arrivait toujours des incidents cocasses, comme de se retrouver dans le fossé après avoir enfourché une bicyclette pour nous apprendre à en faire. Mon père en revanche avait un caractère rigide et particulièrement avec moi, car il désirait un garçon et n'avait eu que des filles. J'ai donc eu droit à une éducation garçonnière, passant la majeure partie de mon temps à bricoler toutes sortes de choses et à apprendre correctement à nettoyer les fusils de mon père tandis que mes sœurs jouaient à la poupée.

Et puis, ça n'a pas manqué, je suis rapidement devenue une vraie chef de bande, avec toute la pétulance et l'arrogance requises pour mériter ma réputation. Ce qui m'a valu quelques bonnes punitions, mais ça fait partie du jeu !"

Traversée obscure

Après des études de laborantine, Emmeline obtient son diplôme et se spécialise en parasitologie. Elle travaille à l'hôpital Saint-Antoine de Paris pendant quinze ans et habite à Neuilly-sur-Seine.

Secrète, modeste, délicate, la dame effleure du bout des mots, les ans et les tourments qui lui ont attiré bien des maux. Cependant, c'est avec plein de pudeur qu'elle évoque la mort accidentelle de Roland, son premier époux avec qui elle eut un fils en 1964, et celle de son second mari, Gaston, le père de sa fille. Elle se souvient aussi de cette période bienheureuse où, retournée vivre



Emmeline : Quelques morceaux de vie aussi fragiles et étincelants que le verre des vitraux

dans la Sarthe, elle fut un temps chevrière. *"Je faisais du fromage avec toutes sortes d'herbes et j'élevais des lapins, dont un gros mâle de la race des Béliers qui avait été primé."*

L'enlumineuse

Après deux veuvages, la vie aurait pu passer ainsi d'un passé mal vécu, mais elle n'en fit rien. Emmeline continua d'exister, bousculant les matins de chagrin à coups de pied tenaces.

Fascinée par les vitraux, elle décide d'apprendre la technique auprès d'un maître verrier. Aujourd'hui encore, quand elle parle de cet art, son visage s'anime. Ça fusionne de phrases, d'explications et ça palabre goulûment. *"J'ai toujours été émerveillée de constater que dans les églises, les couleurs froides des vitraux vibrent au nord et les couleurs chaudes vibrent au sud. C'est de là, je crois, que m'est venue cette passion."*

Devenue vitrailliste, elle arrive à Céreste en 1994. *"Le climat humide de la Sarthe me faisait souffrir d'arthrose, j'ai donc décidé de descendre vivre plus au sud. Après avoir arpenté toute la région, j'ai trouvé ici un atelier*

pour m'installer et commencer mon activité."

Emmeline réalisera de nombreux vitraux, dont cinq pour l'église de Céreste. Hélas, allergique aux métaux qu'elle emploie, elle sera contrainte d'arrêter.

Pour surmonter cette nouvelle épreuve, elle se réfugie dans la lecture, lisant quatre à cinq livres par semaine avec une préférence pour les ouvrages historiques. Une distraction qui l'a conduit tout naturellement à s'investir bénévolement à la médiathèque avant d'en être salariée en 2006. *"Travailler au milieu des livres, orienter une personne vers tel ouvrage plutôt qu'un autre, c'est un privilège pour la lectrice que je suis, et plus encore dans ce bel espace culturel, incontournable depuis l'arrivée de Marie-Flore Bernard."*

Mais l'histoire de la grande dame ne s'arrête pas là. Elle s'inscrit chaque jour un peu plus derrière ses lunettes grossièrement enrubannées de sparadrap, dans un regard qui garde la fraîcheur et la malice des jours radieux.

CRISTEL BÉRARD

MARMITE

GNOCCHI

Ingrédients pour 4 personnes : 1/4 de litre d'eau, 20 g de margarine, 60 g de semoule de maïs, 30 g de parmesan râpé, sel et 10 cl de crème fraîche.

Faire bouillir l'eau avec la margarine. Verser la semoule en remuant bien puis incorporer la crème fraîche et le parmesan. Laisser cuire 5 minutes. Préchauffer le four à 150 ° (th.5). Huiler une plaque et étaler la pâte dessus. Laisser refroidir et couper en petits losanges. Enfourner quelques instants avant de servir.